



## Nouvelles mesures à compter du 5 avril

publié le 01/04/2021 - mis à jour le 07/04/2021

Madame, Monsieur,

Suite aux nouvelles directives du gouvernement, de nouvelles mesures vont être mises en place selon le calendrier ci-dessous :

- A partir du 5 avril, des cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
- A partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- A partir du 26 avril, le retour en classe pour les écoles maternelles et élémentaires, et des cours en distanciel pour les collèges et lycées
- A partir du 3 mai, le retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées.

Aussi, les professeurs assureront le suivi scolaire via Pronote avec envoi de feuilles de route ou activités ou cours en ligne. Toutes les questions aux professeurs seront possibles via la messagerie.

Le professeur référent numérique sera disponible pour une veille concernant les éventuels problèmes techniques numériques à [christine.barbier@ac-poitiers.fr](mailto:christine.barbier@ac-poitiers.fr) et la direction du collège reste joignable au secrétariat au 05.49.50.40.33 et par e-mail à [ce.0860027m@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860027m@ac-poitiers.fr).

Dans le cadre des enseignements à distance des semaines du 05 au 9 avril et du 26 au 30 avril, des professeurs peuvent proposer à leur élèves **des cours en classe virtuelles du CNED**. . Cet outil nécessite une inscription préalable très simple (en pj le tutoriel correspondant).

Bon courage à tous et prenez soin de vous.

### Document joint

 [guide\\_eleve-maclasse\\_fr\\_2020\\_mcm\\_rentree\\_1\\_](#) (PDF de 426.2 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.